

Caractéristiques du poste :

Conditions d'accès	
Métier : manager	Diplôme ou équivalence : diplôme de niveau 6
Filières concernées : administrative, sociale, médico-sociale	Cadre d'emploi : attaché territorial, conseiller socio-éducatif, cadres territoriaux de santé paramédicaux
Emploi repère : Chef de service	Grade : attaché territorial, attaché territorial principal, conseiller socio-éducatif, conseiller supérieur socio – éducatif, cadre supérieur de santé
Encadrement : ☒ oui ☐ non Nombre de personnes à encadrer : 17	Encadrant de direction ☐ Encadrant de service ☒ Encadrant de proximité ☐
NBI : ☒ oui ☐ non (nombre points + rubrique) Selon réglementation en vigueur	Nombre de point : 35 (responsable de circonscription ou d'unité territoriale)
Localisation administrative et géographique	
Adresse de la direction : 4 rue Paul SABATIER – 29850 GOUESNOU	
Lieu d'affectation de l'agent : Siège de la DTAS du Pays de Brest 4 rue Paul SABATIER – 29 850 GOUESNOU	Résidence administrative du poste : Brest

Descriptif du poste :

Sous la responsabilité du Responsable du pôle action sociale et insertion, ce collaborateur a pour mission, en appui et en suppléance du responsable du pôle action sociale insertion (178 agents), de contribuer à la mise en œuvre des politiques du Conseil Départemental dans les domaines de l'action sociale et médico-sociale de proximité.

Il est également en charge de l'animation et de la mise en œuvre des politiques d'insertion et de lutte contre les exclusions. Il est membre du comité de Direction de la DTAS et contribue à ce titre au projet de direction. Sa mission s'inscrit dans les orientations du plan d'action RSA. Dans ce cadre, il assure les liens nécessaires avec la Direction de l'Emploi, de l'Insertion et du Logement (DEIL).

Missions :	Activités :
Assurer le management, le pilotage et l'animation des chargés d'accompagnement renforcé insertion, des infirmières et de la cellule administrative	• Définir les objectifs, les plans de travail et les procédures internes. • Garantir le suivi et l'évaluation de l'activité. • Gérer les ressources humaines et les compétences. • Organiser et réguler l'activité et garantir la cohérence des interventions. • Organiser et animer les instances de coordination et de décisions internes. • Organiser la diffusion de l'information nécessaire à l'activité. • Optimiser les méthodes de travail (management participatif et transversal, management en mode projet, etc.). • Accompagner les agents qui lui sont rattachés dans la mise en œuvre de nouvelles orientations, lors des changements organisationnels et dans l'évolution des pratiques qui en découlent. • Assurer la coordination avec la DEIL.
Garantir la mise en œuvre territoriale des politiques d'insertion et de lutte contre les exclusions	• Définir les modalités de mise en œuvre, à l'échelle du pôle, des actions liées à l'insertion, la santé des bénéficiaires du RSA et à la lutte contre les exclusions, dans le respect des orientations et procédures départementales. • Garantir l'homogénéisation des pratiques et contribuer à la modernisation et à la simplification des procédures. • Favoriser le développement des démarches d'interventions sociales collectives et innovantes et contribuer à leur mise en œuvre. • Assurer la gestion des prestations (RSA et aides individuelles), veiller au respect des procédures et prendre les décisions liées aux situations individuelles. • Assurer la gestion et le suivi des enveloppes financières liées aux thématiques du pôle. • Organiser les instances des conférences territoriales. • Porter les subventions des partenariats locaux dans le cadre de la lutte contre les exclusions.
Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre et l'évaluation des politiques liées à l'insertion et la lutte contre les exclusions	• Contribuer aux réflexions et travaux départementaux liés à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique et des projets liés à l'insertion et à la lutte contre les exclusions. • Assurer les liens avec les autres Directions sur cette thématique. • Organiser et animer les coordinations nécessaires au sein du pôle, liées aux politiques d'insertion et de lutte contre les exclusions. • Organiser et structurer l'observation à l'échelle du pôle pour alimenter les démarches de la Direction et du Département. • Piloter des projets et études liés à la thématique.

Assurer la continuité de service	Assurer le remplacement du responsable de pôle en son absence
---	---

Santé sécurité au travail

Chaque agent doit prendre soin de sa santé et veiller à sa sécurité et celle des autres personnes présentes sur le lieu de travail. Il doit respecter les instructions et consignes fixées par son responsable.

L'encadrant veille à la santé et sécurité des agents placés sous son autorité et met en œuvre la démarche prévention au sein de son périmètre d'intervention.

Compétences :

Niveau requis à la prise de poste*	Niveau attendu*
------------------------------------	-----------------

Savoir faire (compétences métier)	Connaissance des collectivités territoriales et des politiques sociales	Niveau : 2	Niveau : 3
	Connaissance des acteurs intervenant dans le domaine de l'insertion, du logement et de la lutte contre les exclusions	Niveau : 2	Niveau : 2
	Connaissance des enjeux et du cadre juridique des politiques d'insertion, de logement et de lutte contre les exclusions	Niveau : 2	Niveau : 3
	Maîtrise des techniques de communication, et des méthodes et outils d'observation, d'évaluation et de prospectives	Niveau : 2	Niveau : 3
	Maîtrise des méthodes et outils de management par projets et par objectifs	Niveau : 2	Niveau : 3

Savoir être (compétences comportementales)	Savoir tenir compte des motivations et comportements individuels, adapter sa méthode de management	Niveau : 2	Niveau : 3
	Être capable d'évaluer les potentiels de développement des agents, les besoins en formation	Niveau : 2	Niveau : 3
	Savoir arbitrer les conflits, concilier les intérêts divergents	Niveau : 2	Niveau : 3
	Capacité à mobiliser et motiver son équipe autour de projets	Niveau : 2	Niveau : 3
	Aptitude à travailler au sein d'un comité de direction pour contribuer à la définition des stratégies et à la mise en œuvre d'objectifs communs, dans un esprit de construction et de cohésion	Niveau : 2	Niveau : 3
	Aptitude au développement du travail partenarial, aptitude à identifier les différents acteurs institutionnels, associatifs et les représentants d'usagers.	Niveau : 2	Niveau : 3
	Être une aide à la décision stratégique, arbitrer dans des contextes de crise et de fortes incertitudes et dans des situations complexes intégrant de nombreux paramètres	Niveau : 2	Niveau : 3

Niveau 1 Notions/Débutant	Niveau 2 Travail en semi autonomie/Qualifié	Niveau 3 Maîtrise	Niveau 4 Expertise
-------------------------------------	---	-----------------------------	------------------------------

Fonction du supérieur hiérarchique : responsable du pôle action sociale et insertion

Mise à jour le : 14/09/2026

version septembre 2026

Conditions d'exercice :

Moyens mis à disposition : (préciser les spécificités liées au poste)	informatique, ordinateur, imprimante, photocopieur, téléphone
Exigences du poste :	
Environnement lié au poste de travail	
Télétravail	☒ oui selon les nécessités de service ☐ non

Pour rappel :

- *La fiche de poste est susceptible d'évoluer*
- *Tout agent est soumis à des droits et obligations (sens du service public, esprit d'équipe, professionnalisme, capacité d'adaptation, devoir de réserve)*